

# Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

## La Commission européenne propose de considérer l'AECG comme un accord mixte

**Dans un geste qui pourrait avoir étonné certains observateurs commerciaux, la Commission européenne a proposé au Conseil européen le 5 juillet de ratifier l'Accord économique et commercial global (AECG) en tant qu'« accord mixte ». Cela implique que l'accord de libre-échange (ALE) entre l'UE et le Canada devra être approuvé d'abord par le Parlement européen puis à nouveau par chaque parlement national des États membres.**

C'est la première fois que la Commission propose que l'une de ses négociations commerciales bilatérales soit considérée comme mixte, a fait remarquer un observateur commercial basé à Bruxelles, ajoutant que ce geste ne devrait pas être étonnant en raison des événements qui ont ébranlé l'Union européenne récemment (Brexit). Par ailleurs, bon nombre de pays membres de l'UE ont demandé au Conseil de considérer l'accord comme étant mixte et ont réitéré cette demande lors du sommet du Conseil européen les 28 et 29 juin.

Le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, qui a dit de l'AECG qu'il était le « meilleur » ALE et « le plus progressif » que l'UE ait négocié à ce jour, a également demandé une ratification rapide de l'accord afin qu'il entre en vigueur dès que possible, ajoutant même que la crédibilité de la politique commerciale de l'UE était en jeu.

Cependant, des sources affirment que la Commission ne pouvait pas ignorer les complications qui auraient pu survenir si l'AECG avait été considéré comme non mixte. Avec une telle décision, certains auraient interprété que l'on faisait fi des diverses préoccupations exprimées

par plusieurs États membres relativement à l'AECG et au Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI), l'entente faisant actuellement l'objet de négociations avec les États-Unis.

En revanche, en s'entendant sur un accord mixte, la Commission peut dès maintenant faire pression pour obtenir une signature dans les meilleurs délais et ainsi s'attendre à récolter immédiatement une part des bienfaits de l'accord, laissant aux États membres le lourd fardeau politique de faire marche arrière à partir d'un accord partiellement mis en œuvre.

« J'espère que l'accord avec le Canada peut maintenant être signé, mis en application de manière provisoire et conclu rapidement dans l'intérêt des consommateurs, des travailleurs et des entrepreneurs – l'Europe a besoin de cet accord », a indiqué la commissaire au Commerce de l'UE, Cecilia Malmström, ajoutant que la question de la compétence sera clarifiée sous peu la par Cour européenne de justice.

« D'un point de vue strictement juridique, la Commission considère que cet accord relève exclusivement de la compétence de l'UE. Cependant, le contexte politique au sein du Conseil est clair, et nous comprenons la nécessité de proposer l'accord comme étant "mixte" afin qu'il soit signé dans les meilleurs délais », a souligné M<sup>me</sup> Malmström.

On s'attend à ce que l'AECG soit signé lors du prochain sommet UE-Canada en octobre. Tous les yeux se tourneront alors vers le Parlement européen, qui est censé approuver l'accord au cours de l'automne, avant qu'il puisse être partiellement mis en œuvre. L'accord entrera entièrement en vigueur lorsque le Parlement du Canada ainsi que le Conseil de l'UE, le Parlement de

l'UE et les Parlements nationaux des États membres termineront leurs procédures de ratification respectives.

## **Conférence ministérielle du G-20 : résultats importants quant aux biens environnementaux**

Les ministres du Commerce du Groupe des 20 (G20) ont conclu une réunion de deux jours à Shanghai, en Chine, le 10 juillet en approuvant une stratégie de croissance commerciale dans l'objectif de stimuler le commerce mondial en réduisant les coûts et en stimulant les secteurs des services et du financement commercial. De plus, les ministres du Commerce de l'Accord sur les biens environnementaux (ABE) se sont réunis en marge de la conférence ministérielle afin de faire progresser leurs négociations plurilatérales sur l'ABE, qui vise à éliminer les tarifs sur une vaste gamme de technologies vertes telles que les panneaux solaires.

Le groupe – qui comprend l'Australie, le Canada, la Chine, la Corée, les États-Unis, le Japon, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Turquie et l'UE – a déclaré qu'il était parvenu à une entente relativement à un ensemble de résultats couvrant les négociations commerciales plurilatérales entourant l'ABE et que ces résultats contribueront à promouvoir la croissance

économique et la protection de l'environnement en rendant les technologies de réduction de la pollution plus abordables et largement accessibles.

Le commerce mondial des biens environnementaux est estimé à près de 1 000 milliards de dollars annuellement, et certains des membres de l'OMC facturent des tarifs allant jusqu'à 35 % sur ces biens, ce qui peut faire accroître considérablement les coûts de déploiement. Le groupe de l'ABE espère conclure ses négociations d'ici la fin de l'année. La réunion de Shanghai a insufflé un fort dynamisme politique, ce qui a permis aux participants d'établir clairement la voie à emprunter pour atteindre l'objectif de fin d'année.

Le représentant pour le commerce des États-Unis, Michael Froman, a salué les « excellents résultats » issus des négociations plurilatérales de l'ABE, mentionnant qu'il s'agissait d'un bon exemple du leadership du G-20 et des objectifs communs de ses membres, qui souhaitent promouvoir la croissance du commerce mondial et le soutien du commerce par le public.

« Les ministres ont convenu de trouver un terrain d'entente d'ici la rencontre des leaders du G-20 en septembre à Hangzhou (Chine) et de tenir une conférence ministérielle finale afin de conclure l'ABE avant la fin de l'année », a souligné le représentant pour

**Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : [www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonduncanada.ca](http://www.leseleveursdedindonduncanada.ca), [www.chep-poic.ca](http://www.chep-poic.ca).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

